

Forums pour les consommateurs

Récupération de permis après consommation de THC

Par dolf Posté le 23/02/2023 à 15h41

Bonjour j'ai eu un retrait de permis parce que j'ai consommé du THC or cela fait deux mois voire plus que je n'ai pas refumé j'ai fait mon analyse sanguine le résultat est: Tetrahydrocanabinol non détecté
11-oh-thc non détecté

THC-COOH 0,54ng/ml. J'ai rendez-vous avec la commission médicale la semaine prochaine pourriez-vous me dire s'ils vont me déclarer apte à la conduite merci pour votre réponse cordialement nicolas.

3 réponses

Moderateur - 23/02/2023 à 16h04

Bonjour,

Bien que ces résultats montrent que vous avez une consommation ancienne de cannabis (le THC-COOH est le dernier métabolite du cannabis à disparaître de l'organisme), la commission médicale risque bien de vous reconvoquer à une date ultérieure - mais proche - pour revenir avec un résultat entièrement négatif. C'est généralement ce que ses commissions attendent pour donner un avis favorable.

Vos résultats devraient être prochainement négatifs car vous avez déjà moins de 1 ng/ml de THC-COOH. Si vous avez l'occasion d'ici la semaine prochaine de faire un nouveau test (et si les délais le permettent) cela vaut peut-être la peine d'essayer.

Bien cordialement,

le modérateur.

dolf - 23/02/2023 à 16h35

Merci pour votre réponse rapide effectivement je pense que je vais recommencer la démarche et me présenter avec une analyse irréprochable
Cette analyse a été faite le 13 02 je pense qu'autour du 5 mars ça devrait changer qu'en pensez-vous cordialement.

Moderateur - 23/02/2023 à 17h13

C'est fort probable mais je ne peux pas en être certain à 100%.

Ce THC-COOH est le produit du relargage de ce qui est stocké dans votre organisme. L'impression que j'ai c'est que vous êtes à la fin de ce stock mais justement sur la fin l'élimination n'est pas linéaire (il y a des jours où on ne trouve rien et le lendemain on peut trouver encore quelque chose).

Je croise les doigts pour vous.

Le modérateur.